

# Chez le président Dumur

Autor(en): **Mogeon, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 10

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211141>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstejn & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire** du N° du 6 mars 1915 : Chez le président Dumur (L. Mogeon). — Un spectateur qui n'a rien vu (V. F.). — Les bons principes (J. Mulhauser). — Petite fable. — Onna pararla pè Lozena (Marc à Louis). — Pommes de terre. — Jamais ils n'auraient pu suivre ! (M.-E. T.).

jour, la cure de Longirod fut complètement bloquée. Rafales, tourbillons, régnaient en maîtres. Cependant, la « noce » attendait à Marchissy. Des hommes de bonne volonté se mirent à débayer le chemin, inutilement, du reste : la neige tombait et retombait et comblait ; le vent jonglait avec les « gonflés ». Impossible d'aborder. Le traîneau qui devait emmener M. le pasteur rentra comme il était venu. La « bénédiction » dut être renvoyée à des jours meilleurs.

Ce récit ne gagne rien à être rapporté ; il fallait l'entendre. Benjamin Dumur était un merveilleux causeur, clair, fin et sobre. La maladie n'avait entamé que ses forces corporelles. Condamné à ne plus sortir de la chambre, en proie aux insomnies déprimantes, cet alerte vieillard vivait intensément avec sa famille, ses amis, ses bouquins, avec son pays. Il lisait. Aucune nouvelle ne lui était indifférente. La preuve est palpable. Jusqu'à ses tout derniers jours, le « Président », comme aimaient à l'appeler ses amis, maniait les ciseaux, non de la censure, mais du chercheur. Le document, il le tenait toujours et s'il ne le découpait pas, s'il laissait le journal intact, vite il allait à son bureau écrire une fiche. L'ataxie même ne pouvait avoir raison de sa volonté. Nous avons été le témoin ému des efforts qu'il faisait pour gagner un ou deux mètres et atteindre ce qu'il cherchait, voulait faire voir ou prêter, car il était d'une complaisance et d'une confiance à confondre les érudits jaloux de leur bien, et ne s'en séparant jamais. Pour lui « livre prêté livre perdu » était une parole sans vérité ; nous croyons qu'en cela aussi, il eut cette perspicacité admirable qui fut l'un des traits de son caractère.

Nombreuses et bien garnies étaient ses boîtes de fiches. Dernièrement encore, nous y avons vu par exemple les articles du *Conteur* (les anciens comme les plus récents) relatifs à des points historiques soigneusement indiqués, d'une large et très lisible écriture, sur un feuillet mis sans retard sous une bande spéciale, qui rejoignait sa division. Le tout, dans un ordre parfait, à la disposition des chercheurs.

Benjamin Dumur se rendait compte de son état et ne se faisait aucune illusion hardie, se disant que ses richesses historiques, s'il ne pouvait les utiliser personnellement, seraient pour d'autres qui les feraient valoir. Au cours de la dernière visite que nous lui fîmes, il nous exprimait tous ses regrets de ce que certaines bibliothèques particulières eussent été disséminées aux quatre vents des cieux. Il était facile de deviner qu'il se préoccupait du sort de ses chers livres et manuscrits. Nous croyons pouvoir affirmer que les collections Dumur resteront groupées en lieux sûrs dans ce petit pays, que le défunt a aimé et servi avec un dévouement idéal.

Benjamin Dumur, avons-nous dit, ne perdait pas le contact avec la vie de tous les jours. Aux causeries calmes, purement instructives, de la période de paix, avait un peu succédé la vive discussion sur l'atroce guerre actuelle. Son frère, M. le colonel Dumur, prenait part quelquefois à ces entretiens, que nous regrettons

vraiment de n'avoir pas retenus autrement que comme un auditeur sans idée d'interview.

— Bonjour, monsieur le président, comment cela va-t-il aujourd'hui ?

— Cela va mal.

Mais ce n'est pas de sa santé qu'il voulait parler. Il venait de prendre connaissance des journaux, dans diverses notes, et ce qu'il avait lu ne correspondait pas précisément à son attente. Il eût voulu savoir l'issue du conflit aigu qui met aux prises les peuples civilisés. Il conservait un optimisme prudent et ne cachait pas sa crainte de voir l'arrogance se donner libre carrière encore pour un temps. Il laisse à d'autres le soin de suivre le cours des événements. Il leur laisse surtout l'exemple d'un magistrat qui, parce qu'il savait la justice participer des faiblesses humaines, l'administra avec une pleine connaissance de ses devoirs et des replis de l'âme. Après son labeur délicat et ardu, il est souvent monté, avec son ami De Crousaz, l'archiviste, dans la tour de la Cathédrale, où sans doute ses manuscrits perpétueront son souvenir.

L. MOGEON.

**Une leçon.** — Un garçon d'environ 13 ans, à l'air très abattu, avec une longue égratignure sur le nez, entre en classe et tend une lettre à son professeur. Ce dernier lit ce qui suit :

« Prière d'excuser John pour son absence d'hier. Il a fait l'école buissonnière, mais ce n'est pas nécessaire de le punir pour cette faute, car le garçon avec lequel il s'est échappé s'est battu avec lui, et un homme qui passait et dont John riait, l'a battu et le cocher de la voiture à laquelle il se cramponnait par derrière, l'a battu. »

» Enfin son père l'a battu au retour. Je crois qu'il ne manquera plus l'école. »

**L'enseigne.** — Voici la copie textuelle d'une enseigne :

DUFLAUX  
Spécialité générale!!!

## UN SPECTATEUR QUI N'A RIEN VU

Nos grands confrères, les quotidiens, ont abondamment parlé du défilé, le 26 février, à Lausanne, des troupes vaudoises, d'une bonne partie d'entr'elles, du moins. Cela nous dispense de décrire ce beau spectacle. On nous permettra cependant de reproduire ici le récit que nous a fait un ami du *Conteur*, égaré dans la foule qui, selon son expression « damait les pavés » de la place Saint-François.

Notre ami — il ne nous en voudra pas de le dire — est un tout petit bout d'homme ; mais il y a plus d'esprit sous son feutre minuscule que sous les hauts de forme de beaucoup de personnalités grands, gros, forts et carrés d'épaules. Quand nous le rencontrâmes, il n'avait pas



LE PRÉSIDENT DUMUR

(Nous devons ce cliché à l'obligeance de M. Emile Bonjour, directeur de la *Revue du dimanche*.)

## CHEZ LE PRÉSIDENT DUMUR

L'HOMME si bon qui vient de mourir, alors que la santé paraissait devoir lui faire de nouveau quelque risette, était fils du pasteur J.-L. Dumur qui, du pied du Jura, transporta sa houlette à l'Etivaz, en 1837, année où précisément Benjamin Dumur vint au monde. Dans son cabinet de travail du Carillet, où nous eûmes le privilège de le voir plusieurs fois, il conta volontiers quelques anecdotes. Son père lui parla de l'aventure arrivée à de jeunes mariés dans la paroisse de Longirod-Marchissy.

Normalement, l'hiver est rude et les flocons de neige infatigables en de telles régions. Un